



Demande de soumissions no : 24062-24-283

La modification 001 (One) vise à apporter les modifications suivantes à la DP :

1. Prolongation de la date de fin de la demande de soumissions - référence Q & A 23
2. Remplacer LA PIÈCE JOINTE 1 à la partie 3, Barème de prix
3. Modifier M4 - référence Q & A 14
4. Supprimer R2 et remplacer - référence Q & A 9
5. **Supprimer la PARTIE 5 - Attestations, sous-section 5.3 CERTIFICATION DE LA LANGUE**
- référence Q & A 3
6. Supprimer **ANNEXE A - ÉNONCÉ DES TRAVAUX** et insérer une copie révisée

1. **Supprimer PARTIE 2 - INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES** , paragraphe **2.2 PRÉSENTATION DES SOUMISSIONS** dans son intégralité et insérer :

2.2 PRÉSENTATION DES SOUMISSIONS

Les réponses doivent être envoyées par courriel à l'adresse suivante : Dawn Dormer

Autorité contractante :

Courriel : Dawn.Dormer@tbs-sct.gc.ca et zzTBSCONT@tbs-sct.gc.ca

Par 2 :00 PM (14 :00)

Le 21 mai 2024

Fuseau horaire : Heure d'été de l'Est (EDST)

2. Supprimer **LA PIÈCE JOINTE 1 de la Partie 3 - Barème de prix** dans son intégralité et insérer :



PIÈCE JOINTE 1 DE LA PARTIE 3, BARÈME DE PRIX

Le soumissionnaire doit remplir ce barème de prix et l'inclure dans sa soumission financière.

REMARQUE : La proposition financière du soumissionnaire doit être soumise en dollars canadiens, TPS/TVH exclues, FAB destination, droits de douane et taxe d'accise inclus. Le montant total de la taxe sur les produits et services ou de la taxe de vente harmonisée doit être indiqué séparément, s'il y a lieu.

Les prix doivent être indiqués uniquement dans la soumission financière et dans aucune autre partie de la soumission.

Période initiale du contrat – 2 ans Attribution du contrat jusqu'au 31 mai 2026			
TÂCHE	UNITÉS	Prix unitaire	PRIX TOTAL
<p>Migration du contenu de la plateforme de mobilisation existante</p> <p>La migration de projets existants (4 à 8) et de leurs fonctionnalités associées (c.-à-d. les forums) et de leur contenu vers la nouvelle plateforme.</p> <p>La plateforme de mobilisation devra être soumise à des essais complets de fonctionnalité, d'accessibilité et d'assurance de la qualité afin de garantir une expérience utilisateur harmonieuse.</p> <p>Deux sites Web seront hébergés sur la plateforme, chacun ayant une URL unique. Les sites Web seront offerts dans les deux langues officielles.</p>	4	\$	\$
Migration de la plateforme de création de sites Web existante			\$



Service géré	Tarif mensuel	24 mois	Prix total
<p>Pour l'hébergement et l'utilisation de la plateforme de mobilisation et de tout projet, dans les deux langues officielles, réalisés avec la plateforme pendant la durée du contrat.</p> <ul style="list-style-type: none">• Préparation de rapports et analyse des résultats.• Adaptation, création et configuration de la fonctionnalité d'analyse Web pour suivre les « impressions » et les « statistiques d'utilisation » des projets individuels sur les sites Web hébergés sur la plateforme de mobilisation. <p>Formation des instructeurs</p> <ul style="list-style-type: none">• Adaptation du matériel de formation.• Formation initiale sur l'atelier virtuel. <p>Soutien technique</p> <p>Du lundi au vendredi, de 8 h à 16 h (heure de l'Est), à l'exception des jours fériés. Délai d'exécution maximal de 24 heures les jours ouvrables.</p>	\$	24	\$
Service géré pour la période initiale			



ANNÉES OPTIONNELLES – 3 ANS				
Service géré	ANNÉE OPTION 1	ANNÉE OPTION 2	ANNÉE OPTION 3	COÛT TOTAL
	DU 1 ^{ER} JUIN 2026 AU 31 MAI 2027	DU 1 ^{ER} JUIN 2027 AU 31 MAI 2028	DU 1 ^{ER} JUIN 2028 AU 31 MARS 2029	
<p>Pour l'hébergement et l'utilisation d'une instance dédiée de la plateforme de mobilisation et de tout site Web créé avec la plateforme pendant la durée du contrat.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Préparation de rapports, plan d'action et analyse des résultats. • Adaptation, création et configuration de la fonctionnalité d'analyse Web pour suivre les « impressions » et les « statistiques d'utilisation » des projets individuels sur les sites Web hébergés sur la plateforme de mobilisation. <p>Formation des instructeurs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Adaptation du matériel de formation • Formation initiale sur l'atelier virtuel • Formation sur demande pour les nouveaux utilisateurs et les nouvelles fonctionnalités <p>Soutien technique</p> <p>Du lundi au vendredi, de 8 h à 16 h (heure de l'Est), à l'exception des jours fériés. Délai d'exécution maximal de 24 heures les jours ouvrables.</p>	\$	\$	\$	\$
Total annuel du service géré	\$	\$	\$	\$



À des fins d'évaluation :

Migration de la plateforme de mobilisation existante (avant les taxes applicables)	\$
Sous-total Service géré pour la période initiale (avant les taxes applicables)	\$
Sous-total Année Option 1 (avant les taxes applicables)	\$
Sous-total Année Option 2 (avant les taxes applicables)	
Sous-total Année Option 3 (avant les taxes applicables)	
TOTAL GÉNÉRAL Prix évalué (avant les taxes applicables)	\$
Taxes applicables	\$
Prix total (taxes comprises)	\$



3. Supprimer dans son intégralité **LA PIÈCE JOINTE 1 DE LA PARTIE 4 - CRITÈRES D'ÉVALUATION TECHNIQUE**, sous-section 2. **CRITÈRES D'ÉVALUATION TECHNIQUE OBLIGATOIRES** Critères obligatoires M4 et insérer

M4	<p><u>Diverses composantes du contenu :</u></p> <p><u>Le soumissionnaire doit démontrer que sa plateforme de mobilisation existante, avec maintenance et hébergement, offre TOUS les composants et gadgets logiciel personnalisables suivants :</u></p> <ol style="list-style-type: none">1. <u>Ajouter une zone de texte</u>2. <u>Ajouter un en-tête</u>3. <u>Ajouter un espacement</u>4. <u>Ajouter des liens et des icônes de médias sociaux</u>5. <u>Ajouter un accordéon</u>6. <u>Ajouter une image</u>7. <u>Ajouter une vidéo</u>8. <u>Télécharger des documents qui peuvent être téléchargés par les utilisateurs finaux</u>9. <u>Ajouter une galerie</u>10. <u>Ajouter une barre de défilement</u>11. <u>Ajouter un carrousel / Ajouter une barre de défilement</u>12. <u>Ajouter un formulaire de contact</u>13. <u>Ajouter une liste</u>14. <u>Ajouter un tableau</u>15. <u>Ajouter un témoignage</u>16. <u>Ajouter un lien vers une vidéo YouTube</u>17. <u>Possibilités d'hébergement et de publication de balados</u>18. <u>Fonctionnalités de blogage</u>		
-----------	--	--	--



4. Supprimer dans son intégralité **PIÈCE JOINTE 1 À LA PARTIE 4 - CRITÈRES D'ÉVALUATION TECHNIQUE** sous-section 2.0 **Critères d'évaluation technique cotés R2** et insérer :

POINT	CRITÈRE NOTÉ	ATTRIBUTION DE POINTS	EXPÉRIENCE DÉMONTRÉE ET RÉFÉRENCE À LA PROPOSITION (insérer le numéro de page, la section)
R2	Le soumissionnaire doit démontrer qu'il dispose d'outils de formation existants (documents, vidéos, didacticiels, etc.).	Maximum 10 points Type d'outil = 1 point Webinaire = 1 2 point Comment créer une vidéo = 3 points Guides écrits détaillés = 5 points	



5. Supprimer dans son intégralité **PARTIE 5 - ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**, sous-section **5.3.CERTIFICATION DE LA LANGUE** et insertion.

5.3 CERTIFICATION DE LA LANGUE

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que, s'il obtient un contrat à la suite de la demande de soumissions, il fournira une personne-ressource de soutien parfaitement bilingue agissant comme point de contact unique avec le client du SCT. La ou les personnes doivent être en mesure de communiquer oralement et par écrit en français et en anglais sans aucune aide et avec un minimum d'erreurs.

6. Supprimer l'**ANNEXE A ÉNONCÉ DES TRAVAUX** et insérer.



ANNEXE A ÉNONCÉ DE TRAVAIL DE L'ENGAGEMENT NUMÉRIQUE EN LIGNE

1.0 TITRE

Plateforme de mobilisation numérique en ligne pour le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (SCT)

2.0 OBJECTIF

Le Secteur des affaires réglementaires (SAR) du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (SCT) cherche à renouveler sa plateforme de mobilisation en ligne actuelle avec des services d'entretien et d'hébergement afin de faciliter la mobilisation des intervenants et des membres du public partout au Canada.

Un autre secteur du SCT au sein du Ministère, le Bureau du dirigeant principal de l'information (BPI), pourrait également souhaiter héberger un site Web sur cette plateforme de mobilisation. Le site Web supplémentaire répondra aux besoins de mobilisation uniques dans le contexte des produits livrables des programmes et des services et aura sa propre adresse URL unique ainsi qu'une gestion et des administrateurs indépendants.

La plateforme de mobilisation et jusqu'à deux (2) sites Web qui y sont hébergés seront conviviaux, accessibles, faciles à mettre à jour et à entretenir, et accessibles aux utilisateurs internes et externes dans les deux langues officielles du Canada : le français et l'anglais. Le SCT utilise actuellement une plateforme en ligne (Parlons règlements fédéraux/Parlons gouvernement ouvert) où les consultations existantes sont organisées. Le contenu sélectionné (c.-à-d. les renseignements de base comme les pages d'accueil) qui est actuellement en ligne sur ces sites Web sera, grâce à la coordination entre le SCT et l'entrepreneur, affiché sur la plateforme de mobilisation de l'entrepreneur.

De plus, la plateforme de mobilisation doit être conçue de manière à respecter les normes d'accessibilité du Web du gouvernement du Canada, ce qui signifie que tous les sites Web et profils Web générés par l'application seront accessibles à tous les utilisateurs, y compris ceux qui ont des exigences en matière d'accessibilité. Cela est essentiel, car cela démontre l'engagement du gouvernement à l'égard de l'inclusion et de l'accessibilité.

RAS est à la recherche d'une plate-forme de mobilisation en ligne existante qui répond à ces exigences et qui est hébergée et maintenue par l'entrepreneur.

3.0 HISTORIQUE

Le gouvernement du Canada utilise une variété d'outils pour recueillir les commentaires des Canadiens. Depuis 2022, le SAR du SCT utilise l'approche « Parlons-en » en utilisant une plateforme d'engagement numérique pour l'engagement en ligne. D'autres secteurs du SCT s'orientent vers l'utilisation de cette approche pour recueillir des commentaires sur d'autres initiatives fédérales, tant dans le contexte réglementaire qu'à l'autre.

L'approche de « Parlons-en » à l'aide de plateformes de mobilisation en ligne est également utilisée par d'autres ministères fédéraux comme outil interactif pour recueillir ces commentaires de manière ouverte et transparente. Les plateformes d'engagement en ligne permettent aux utilisateurs d'interagir sur les questions qui les touchent d'une manière qui encourage la participation au-delà des commentaires plus statiques ou de la correspondance par courriel. Ils veillent également à ce que le gouvernement du Canada se maintienne à l'adage de l'utilisation des nouvelles technologies et des outils numériques afin de mobiliser efficacement les Canadiens.



4.0 PORTÉE DES TRAVAUX

À l'aide d'une plateforme de mobilisation, l'entrepreneur organisera l'utilisation d'un plus grand nombre de deux sites Web, chacun doté d'une adresse URL distincte, ce qui permettra aux équipes du SCT de mobiliser les intervenants au moyen d'une multitude d'outils, y compris, mais sans s'y limiter, des forums de discussion, des idées, des questionnaires, des sondages, des commentaires privés et des sondages. Les sites Web faciliteront un dialogue inclusif et participatif tout en étant conviviaux et largement accessibles à tous les internautes. Les sites Web devraient répondre à un environnement technologique en évolution, y compris l'amélioration et l'offre de nouveaux outils qui amélioreront l'engagement à mesure qu'ils deviennent disponibles.

Le SCT exige que l'entrepreneur ait la capacité d'organiser des activités de mobilisation et des consultations sur une plateforme de mobilisation existante. Le SCT remplira la plateforme avec des renseignements clés sous forme de fichiers texte (par exemple, il y aura du contenu pour une page d'accueil). Une partie de ce contenu sera similaire à celle que l'on trouve sur la plate-forme d'engagement existante actuellement utilisée par RAS. Les composantes associées (licences à la plateforme en ligne), fournissent de la formation, un soutien technique continu, des services de surveillance et des consultations à l'appui de la plateforme avec la maintenance et l'hébergement pour la durée du contrat en tant que service géré doivent également être fournis. Toutes ces exigences doivent être remplies dans les deux langues officielles.

Essais initiaux : Le SCT doit alimenter la plateforme avec des renseignements textuels appropriés en consultation avec l'entrepreneur en ce qui a trait aux outils et à l'approche appropriés. L'entrepreneur effectuera des tests fonctionnels, de convivialité et de performance avant le lancement des sites Web.

- Essais fonctionnels : Examen approfondi de toutes les fonctions pour s'assurer qu'elles fonctionnent comme prévu.
- Test de convivialité : Évaluation de l'interface utilisateur et de l'expérience utilisateur globale pour garantir la facilité d'utilisation et l'accessibilité pour tous les utilisateurs.
- Tests de performance : Évaluation rigoureuse de la vitesse, de la réactivité et de la stabilité de la plate-forme dans diverses conditions, garantissant des performances optimales.

Services de formation : L'entrepreneur offrira de la formation pour sensibiliser les utilisateurs du SCT à l'utilisation efficace de la plateforme de mobilisation. Les séances de formation doivent couvrir toutes les caractéristiques et fonctionnalités pertinentes.

Entretien et soutien technique : L'entrepreneur maintiendra la plateforme pour s'assurer qu'elle est opérationnelle en offrant des services de soutien technique aux équipes de projet du SCT et aux utilisateurs finaux, et aidera au dépannage, à la correction des bogues et à la réponse aux demandes des utilisateurs dans les 24 heures ouvrables.

Sécurité : L'entrepreneur assurera une sécurité adéquate des renseignements sur les utilisateurs recueillis sur les sites Web. La fiabilité des données, y compris les sauvegardes sur une base recommandée par l'entrepreneur, sera requise.

L'entrepreneur fournira des services de modération 24/7 pour détecter les messages d'utilisateurs diffamatoires, obscènes ou offensants.

La plateforme permettra aux utilisateurs du SCT d'exporter toutes les données recueillies à partir de la plateforme de mobilisation, y compris pour des projets individuels. Les données doivent être retirées des serveurs de l'entrepreneur selon un calendrier convenu avec les équipes de projet du SCT.



Services de surveillance : L'entrepreneur fournira des services de surveillance pour assurer le bon fonctionnement de la plateforme et le respect des lignes directrices établies :

- Guide de style : [Guide de style de contenu Canada.ca - Canada.ca](#)
- Guide d'accessibilité : [Guide sur la mise en œuvre de la Norme sur l'accessibilité des sites Web – Canada.ca](#)
- Guide d'utilisabilité : [Norme sur la convivialité du Web - Canada.ca](#)

Consultation : L'entrepreneur offrira des services de consultation d'experts pour aider à optimiser le rendement et la convivialité de la plateforme.

Stockage des données : L'entrepreneur stockera les données sur des serveurs qui se trouvent en sol canadien.

Plusieurs langues (c.-à-d. le français et l'anglais) : La plateforme de mobilisation sera mise à la disposition des utilisateurs internes et externes dans les deux langues officielles du Canada (sites Web destinés au public et backend)

Accessibilité : La plateforme sera entièrement accessible (c.-à-d. aucun obstacle à la pleine participation du public)

Backend convivial : le backend de la plate-forme sera convivial et capable de prendre en charge plusieurs utilisateurs avec la possibilité d'attribuer différents rôles.

Outils d'engagement standard : La plate-forme d'engagement offrira des outils qui encouragent l'engagement, y compris, mais sans s'y limiter, les forums, les sondages, les votes positifs / négatifs et les commentaires. La plate-forme permettra à plusieurs administrateurs de projet de surveiller et de répondre aux commentaires des utilisateurs et d'exporter des données.

Outils d'engagement collaboratif : La plateforme d'engagement comprendra des outils qui soutiennent l'engagement collaboratif, tels que, mais sans s'y limiter, l'édition de documents par plusieurs utilisateurs simultanément.

Graphiques et vidéo : La plate-forme d'engagement prendra en charge les graphiques et le contenu vidéo.

Plate-forme de marketing par e-mail : La plate-forme d'engagement intégrera une plate-forme de marketing par e-mail pour les communications avec les utilisateurs qui se sont inscrits sur la plateforme.

Analyse intégrée : La plate-forme d'engagement offrira des analyses intégrées qui permettent un accès facile aux exportations de données, aux rapports et aux informations clés.

Expérience utilisateur : La plate-forme sera visuellement agréable et offrira une expérience utilisateur transparente pour encourager les utilisateurs à revenir et à continuer à participer aux discussions.

Canada.ca apparence et convivialité web : La plate-forme suivra l'apparence Canada.ca Web.

Projets publics et privés : La plate-forme permettra la création de projets accessibles uniquement à des sous-groupes spécifiques d'utilisateurs et permettra aux administrateurs de contrôler l'accès à des projets individuels sur des sites Web.



Modèle de hub : Chaque site Web doit permettre à plusieurs équipes de collaborer tout en étant en mesure de gérer le contenu et les informations sur les participants de manière indépendante.

Les données recueillies dans le cadre des consultations menées par l'entremise de la plateforme de mobilisation seront surveillées au moyen de rapports de tableau de bord, extraites dans un fichier Excel structuré et utilisées par les équipes pertinentes du SCT pour rédiger et publier un résumé de « Ce que nous avons entendu » et utilisées pour appuyer l'élaboration d'initiatives du SCT.

5.0 PRODUITS LIVRABLES ET CALENDRIER CONNEXE

L'entrepreneur doit fournir ce qui suit :

1. Jusqu'à deux sites Web puisque les groupes d'intervenants et les besoins de mobilisation sont divergents
2. Modération continue et soutien technique et maintenance de la plateforme pendant la durée des consultations et des activités de mobilisation.
3. Gestion des données (exportation, analyse et suppression des serveurs).

Deliverable	Atteinte de l'objectif
Plateformes d'engagement en ligne	Juin 2024
Support et maintenance	Juillet 2024 – Juin 2026

5.1 Tâches principales

L'entrepreneur doit :

D'ici le 30 juin 2024 :

- Être disponible pour travailler avec l'équipe de la technologie de l'information (TI) du SCT et collaborer à l'évaluation requise avant de commencer le travail sur les sites Web.
- Fournir une plateforme de mobilisation qui peut être remplie de texte par le SCT. Il peut s'agir de donner des conseils sur les outils de mobilisation appropriés (c.-à-d. la création d'un forum).
- Apportez tous les correctifs découlant du test de la plate-forme d'engagement pour assurer une fonctionnalité complète.
- Fournir un service géré qui permettra le nombre requis de licences à la plate-forme de mission de l'entrepreneur qui seront utilisées pour la durée du contrat.

D'ici le 30 septembre 2024 :

- Fournir une formation complète des utilisateurs d'administration pour jusqu'à deux secteurs.
- Offrir de la formation aux utilisateurs en anglais et en français sur demande, ce qui peut comprendre un manuel de formation, des présentations virtuelles, des webinaires et des ressources multimédias.

Pour la durée du contrat :

- Offrir de la formation aux nouveaux utilisateurs et/ou de la formation de recyclage aux utilisateurs.



- Fournir une gamme complète de composants Web que les secteurs peuvent utiliser pour assembler des sites Web conformément à leur mandat. Les composants Web doivent être accessibles, adaptés et suivre toutes les autres lignes directrices gouvernementales applicables.
- Fournir une fonctionnalité d'analyse pour suivre les « statistiques d'utilisation »
- Rencontrer les deux secteurs pour un peu plus de quatre réunions et jusqu'à quatre heures par mois pour répondre aux questions, discuter et aborder les problèmes, et pour l'entretien général.
- Fournir une maintenance, des mises à jour, des correctifs et des dépannages réguliers pour garantir les performances, la sécurité et la compatibilité de la plate-forme.
 - Fournissez des rapports détaillés sur l'utilisation des pages Web, les mesures et tout problème identifié ainsi que des recommandations d'amélioration.
- Fournir l'hébergement pour les sites Web (y compris l'abonnement, les services de développement Web, l'hébergement, les services tiers pour les images et les vidéos de stock et d'autres add-ons).
- Offrez des services de support technique, y compris le dépannage, la correction de bogues et la résolution des requêtes des utilisateurs dans les 24 heures ouvrables.

5.2 Sous-tâches

L'entrepreneur doit :

A. Installation et configuration

- Adapter, créer et configurer toutes les composantes nécessaires à l'utilisation de la plateforme de mobilisation par le SCT
- Configurez les sites Web afin qu'ils puissent interagir avec les outils et les normes du GC.

B. Formation

L'entrepreneur doit fournir un plan de formation complet et de la documentation et du matériel de formation en français et en anglais dans le premier mois suivant la livraison de la plateforme et sur demande, pour une période maximale de 60 heures pendant toute la durée du contrat, au personnel du SCT virtuellement, en ce qui concerne :

- Création et modification de contenu ;
- Gérer le flux de travail de traduction et l'intégration ;
- Création de sites Web sur la plateforme d'engagement ;
- Utiliser des outils d'engagement, tels que des widgets, sur la plate-forme ;
- Réception et gestion des données de mission, fonction de modération et de production de rapports



C. Soutien technique

L'entrepreneur doit fournir un soutien technique à distance au SCT par téléphone, par courriel ou par conférence Web du lundi au vendredi pendant les heures normales d'ouverture de 8 h 00 à 16 h 00, heure normale de l'Est, à l'exception des jours fériés, avec un délai d'exécution maximal de 24 heures pour la durée du contrat.

- Support technique pour répondre rapidement aux demandes et aux problèmes des utilisateurs.
- Suivi régulier des performances de la plate-forme et identification proactive des problèmes techniques potentiels.
- Résolution rapide des problèmes techniques et des corrections de bogues dans les 24 heures ouvrables.
- Collaboration avec l'équipe de TI du Ministère.

6.0 ÉQUIPEMENT ET INFORMATION FOURNIS PAR LE GOUVERNEMENT

Aucun renseignement ou équipement gouvernemental n'est requis pour que l'entrepreneur s'acquitte de ses obligations.

7.0 CONTRAINTES

Tous les conseils doivent être fournis par téléphone ou par écrit par e-mail, dans un délai maximum de 3 jours ouvrables suivant la demande.

8.0 LANGUE DE TRAVAIL

Tous les travaux seront terminés et le soutien sera fourni dans les deux langues officielles du Canada, soit le français et l'anglais.

9.0 LIEU DE TRAVAIL ET EXIGENCES EN MATIÈRE DE DÉPLACEMENT

Les travaux seront terminés hors site dans les bureaux de l'entrepreneur.

Aucune exigence de déplacement n'est associée à ce travail. Le SCT ne remboursera pas les frais de déplacement ou de subsistance.

11.0 EXIGENCES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

Le fournisseur n'aura pas accès au réseau du SCT ni à aucun renseignement classifié et n'aura pas besoin d'accéder aux locaux du SCT.

12.0 ACCESSIBILITÉ

Le gouvernement du Canada s'efforce de s'assurer que les biens et services qu'il achète sont inclusifs de par conception et accessibles par défaut, conformément à la *Loi canadienne sur l'accessibilité*, à ses règlements et normes connexes et à la *Politique sur les marchés du Conseil du Trésor*. Les documents d'approvisionnement préciseront les critères et les normes d'accessibilité à respecter et fourniront des lignes directrices pour l'évaluation des propositions par rapport à ces critères et normes.



13.0 RAPPORTS ET COMMUNICATION

En plus de la présentation en temps opportun de tous les produits livrables et du respect des obligations précisées dans le contrat, il incombe aux ressources de faciliter et de maintenir une communication régulière avec le chargé de projet. Des mises à jour sur l'état d'avancement, verbales ou écrites, peuvent être demandées par le chargé de projet au cours du contrat. La communication est définie comme tout effort raisonnable pour informer toutes les parties des plans, des décisions, des approches proposées, de la mise en œuvre et des résultats des travaux, afin de s'assurer que le projet progresse bien et conformément aux attentes.

La communication peut comprendre : des appels téléphoniques ; courrier électronique ; téléconférence/réunions vidéo. De plus, les ressources doivent immédiatement aviser le chargé de projet de tout problème, problème ou sujet de préoccupation lié à tout travail effectué en vertu du contrat, au fur et à mesure qu'ils surviennent.

Tous les autres termes et conditions restent les mêmes.